

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEGARDE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le conseil municipal approuve la demande de subvention de 126 600 € HT, au titre de la DETR 2021, pour le projet d'aménagement de la rue Orléanaise.

Le conseil municipal approuve la demande de subvention de 115 800 € HT, au titre de la DETR 2021, pour la réhabilitation des logements « ex-Quiétude ».

Le conseil municipal approuve la demande de subvention de 3653,58 € HT, au titre de la DSIL, pour le projet de la Maison des Jeunes.

Le conseil municipal approuve la demande de subvention de 337 600 € HT, au titre de la redevance des Mines, pour l'aménagement de la rue Orléanaise.

Le conseil municipal approuve la demande de subvention de 2 792,93 € HT, au titre des Amendes de police, pour un montant de 2 792,93 € HT, soit 80% du montant total.

Le conseil municipal approuve la demande de subvention de 308 800 € HT, au titre de l'Appel à projet d'intérêt communal, pour la réhabilitation des logements « ex-Quiétude ».

Le conseil municipal approuve la demande de subvention de 241 374,30 € HT, auprès du Département, pour les travaux supplémentaires des Douves.

Nous vous demandons d'approuver la demande de subvention de 120 687,15 € HT, auprès du Département, pour les travaux supplémentaires des Douves.

Le conseil municipal approuve la demande de subvention de 293 643,14 € HT, auprès de la DRAC, pour la 2^{ème} tranche des travaux de rénovation des Douves.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, entérine la décision modificative n°3 sur les comptes 2031 et 2313.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention entre Ciclic et la Commune, pour la reconduction de l'exploitation du Cinémobile sur le territoire.

Le conseil municipal accepte de retenir le Cabinet ECMO, dans la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la rue Orléanaise, pour un montant de 22 000 € HT.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention entre l'EPFLI et la Commune, pour la Maîtrise d'Ouvrage du chantier de travaux d'aménagement d'un parking rue Demersay.

Le conseil municipal approuve le tarif de l'encart publicitaire, inséré dans le bulletin municipal 2021, au tarif de 15€.

Le conseil municipal approuve l'acquisition de nouvelles parcelles, dans le cadre du projet de parking rue des Pervenches, qui modifie les délibérations du 27 février et 23 juillet 2020.